

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 29 (1941)

Heft: 588

Artikel: Les expositions

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264073>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le portrait ainsi tracé de nous ! et que ja lui prête de beaucoup les notations intitulées Vertus et travers helvétiques, où j'ai relevé, alors, des observations assez justes sur certaines de nos Confédérées sur leur constante inquiétude ménagère qu'elles ne cherchent même pas à dissimuler ! et sur leur incapacité à jouer de quoi que ce soit en dehors de leurs intérêts domestiques ! Il a évidemment manqué à ces officiers la possibilité de connaître des citadines, et des Romandes, bien plus près des femmes françaises. Je serais curieuse de savoir si quelques courriéristes partagent mon opinion ?

Les Expositions

C'est en tremblant que M^{lle} Claire Weber, artiste peintre, a fait ses débuts à Lausanne, tant elle est convaincue des difficultés de la carrière pour une femme. Certes ! Mais ce n'est pas une raison pour hésiter quand on a du talent et qu'on travaille.

Cette exposition de la galerie Vallotton, qui s'est fermée le 22 mars, est un heureux début pour cette artiste de Delémont, qui a travaillé à Paris avec Desvallières, et qui certes a du talent ; on la sent éprise de couleurs, de lumières, elle se penche avec tendresse sur les fleurs dont elle compose des bouquets harmonieux et doux. Elle met plus d'accent dans ses paysages : chemin des Toises, chemin de la Vuachère, la Rosaz, des coins délicieux de Lausanne, où elle a été attirée par la poésie de la route qui file dans la verdure. Un peu moins heureux, son paysage de la Cathédrale de Lausanne et d'un lot de vieilles masures aujourd'hui disparues ; ce qu'il y a de féminin, de tendre, de doux en M^{lle} Weber s'exprime mieux dans les maisons des champs et les grands arbres, que par des murs branlants, qui devraient être reproduits avec plus de solidité, malgré leur vétusté !

M^{lle} Weber expose en outre des aquarelles fort bien venues, bords du lac, maisons vigneronnes, qui sont charmantes.

Le cliché de *Mariette* que nous reproduisons prouve que l'art de M^{lle} Weber a de l'accent et de la vigueur. Nous lui souhaitons bonne chance dans une carrière, ardue sans doute, mais si belle par toutes les possibilités qu'elle procure d'exprimer son ravissement devant la nature et ses réactions devant ses beautés quotidiennes.

S. B.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance, réuni à Zurich le 13 mars, sous la présidence de M^{lle} Nef, a constaté avec satisfaction le succès de deux causes ardemment soutenues par l'Alliance : le rejet de l'initiative Reval et la prochaine mise en application de la loi fédérale sur le travail à domicile. A la suite du rapport de M^{lle} Nef sur les Services complémentaires féminins, les membres du Comité ont été à nouveau rendus attentifs aux devoirs et responsabilités qu'impose la collaboration féminine dans les milieux militaires. Le Comité a insisté sur l'importance toujours actuelle du « Service de conférences » sur des questions de moralité publique, et sur la nécessité d'atteindre des milieux féminins plus nombreux. Des conférencières capables sont à disposition (pour la Suisse romande, s'adresser au Cartel H.S.M., Grand-Pré, Lausanne, et 17, rue Toepffer, Genève), qui a pris en mains cette campagne.

M^{lle} le Dr. Girod et M^{me} Wartenweiler ont rendu compte des résultats de l'action de secours en faveur des réfugiés en France. Trois envois importants de vêtements, de vivres et de fruits secs ont pu être faits dans les camps les plus éprouvés. Les dons continuent à être reçus avec reconnaissance aux comptes de chèques postaux de M^{lle} le Dr. Girod (I. 489, Genève) pour la Suisse romande, et de M^{me} Wartenweiler (VIII c) 2288 Steckborn. Le Comité a décidé de remettre

peler la belle conscience artistique du poète, qui atteignait sans cesse la perfection de la forme dans ses vers.

Tramé par un labeur qu'il faut inaperçu, Que ton style soit net, que sobre et fin tissu, Qui d'un souple lacs de perle se relève, Il moule sans un pli le galbe de ton rêve...
(Coupe d'Onyx.)

Sans doute, la prose de Ed. Tavan n'est-elle pas à la hauteur de sa poésie, mais elle est simple et charmante. Merci à M^{me} Cuchet-Albaret de nous avoir donné ce petit volume.

HELENE NAVILLE.

HEINRICH HANSELMANN: *Hallo! Junger Mann!* Rotapfel-Verlag, Erlenbach — Zurich. 1940.

M. Hanselmann, professeur à l'Université de Zurich, spécialiste bien connu des questions de pédagogie curative — il existe de lui toute une collection de petits volumes très répandus sur l'éducation et l'éthique — s'adresse encore une fois, dans ce dernier ouvrage, aux jeunes gens — aux jeunes célibataires comme à ceux qui traversent à peine la crise de l'adolescence — pour les éclairer, les guider dans la voie souvent difficile qu'ils ont à parcourir avant le mariage.

Jusqu'à ce qu'ils aient atteint le port, que de dangers guettent leur intégrité ! En une suite de onze chapitres, cet ami de la jeunesse, ce maître avec une expérience de trente années d'enseignement et de conseils dans le domaine éducatif, examine tour à tour les diverses pierres d'achoppement qui rendent si ardu pour l'homme, dès l'enfance, le fait de mener une vie saine à tous égards. Sans rien dissimuler de ce qui est laid

Association suisse pour le service domestique

Résumé du VII^e rapport annuel (Suite)

Activité des Commissions cantonales pour le service domestique.

La première conférence régionale du groupe « Suisse orientale » a eu lieu à Zurich en octobre 1940, et les rapports présentés par les présidents des Commissions cantonales ont donné un aperçu fort intéressant de la diversité des tâches et de leur réalisation. A cette époque, M^{lle} J. Studer, de l'Office fédéral de l'Industrie, des arts et métiers et du travail, a fait un exposé sur le perfectionnement professionnel des employées de maison et a insisté sur le fait que si ce perfectionnement était nécessaire et précieux au point de vue technique, la tâche principale des cours de perfectionnement (internes) résidait cependant dans l'éducation de femmes possédant un idéal professionnel et sachant penser. Envisagé sous cet angle, le perfectionnement professionnel ne peut que contribuer à élever le niveau de la profession. Les conférences régionales des groupes « Suisse primitive » et « Suisse centrale » ont été remises au mois de janvier 1941 à cause de la discussion de notre nouveau programme de travail. Ces conférences régionales permettent des prises de contact et des échanges de vues qui sont un encouragement précieux pour les participantes. D'après les rapports des Commissions cantonales, les cours d'initiation au service domestique ont été plus nombreux en 1940, même en Suisse romande, et dans plusieurs cantons une attention plus grande a été donnée aux cours professionnels pour apprenties ménagères. Ces cours, de même que les cours de maîtresses de maison, sont une des conditions essentielles pour le bon développement de l'apprentissage ménager et pour son succès.

Différentes commissions cantonales (Genève, Schaffhouse, Thurgovie, Zurich, par ex.) se sont efforcées de faire l'éducation des employées de maison quant à leur responsabilité vis-à-vis d'une meilleure utilisation des denrées mises à notre disposition. Berne patronne les cours de per-

sur ces dons une somme aux assistantes sociales suisses, qui poursuivent dans les camps de réfugiés une œuvre humanitaire de toute première utilité.

Les nombreux messages de Noël reçus par M^{lle} Nef sont une preuve tangible que les liens avec les Conseils nationaux d'autres pays sont maintenus malgré la guerre, et qu'ils aideront à reconstituer un monde meilleur.

Un long entretien a encore eu lieu au sujet des élections du Comité de l'Alliance pour le prochain exercice. Plusieurs postes sont à repourvoir, dont le plus important est celui de la présidente ; or, ce poste, qui a été rempli dans une période si difficile avec tant de stricte, de compréhension et de dévouement par M^{lle} Nef, revient actuellement à la Suisse romande. Il faut donc que nos Sociétés dans cette partie de notre pays comprennent leurs responsabilités en présentant comme candidates au Comité des personnes capables, disposant de leur temps, et prêtes à travailler pour leur pays dans un esprit d'union et de compréhension.

Le Comité a enfin eu le plaisir d'admettre dans l'Alliance une nouvelle Société : l'Association des maîtresses ménagères du canton de Berne. Pour la prochaine Assemblée, il a accepté avec reconnaissance l'invitation des Sociétés de Romanshorn.

M. Gr.

et bas, mais avec un tact parfait, une compréhension humaine qui n'exclut jamais la fermeté, M. Hanselmann expose et commente ces graves problèmes physiologiques et psychologiques, et, toujours, il montre au jeune homme comment celui-ci peut et doit dominer ses instincts.

L'enseignement contenu dans ce volume ne s'adresse pas moins aux parents, aux éducateurs qu'à leurs enfants et disciples, et cela tout particulièrement dans l'avant-dernier chapitre. Plus d'un, parmi ceux qui avaient charge d'âme, y découvrira des erreurs commises, ce qui soit par ignorance, par négligence, ou par excès de tendresse. Enfin, les dix dernières pages renferment une belle leçon d'altruisme.

M.-L. P.

Heinrich HANSELMANN: *Sie eine Er-Probleme.* Editions Rotapfel, Erlenbach-Zurich. 1 volume cartonné.

Le *Mouvement* a déjà mentionné, en citant presque tout un chapitre, la traduction française due à notre collaboratrice, Marianne Gagnebin, du volume empreint d'une si saine sagesse consacré par le professeur bien connu de pédagogie curative à l'Université de Zurich à l'étude, sous une forme cordiale et simple, des problèmes qui préoccupent et tourmentent la jeunesse d'aujourd'hui. C'est l'édition de langue allemande, parvenue à son 8^{me} mille que nous avons aujourd'hui sous les yeux, et que, comme sa sœur de langue française, nous ne pouvons que recommander vivement aux jeunes — et à ceux qui les aiment !

M. F.

fectionnement de Sonneg, Münsingen. Toute une série de Commissions cantonales se sont plus particulièrement occupées de l'alimentation en temps de guerre en organisant des cours, des conférences, des démonstrations, en participant à des actions pour le séchage des fruits et des légumes, en distribuant des brochures et des tracts. Argovie a édité deux tracts destinés aux apprenties ménagères : l'un pour une meilleure hygiène dentaire et l'autre contre les méfaits de l'alcool. Berne prépare une feuille volante sur *Les occupations des enfants*, qui insiste tout particulièrement sur l'aide que ceux-ci peuvent apporter au travail ménager.

Les circonstances actuelles ne sont guère favorables à l'introduction du contrat-type de travail dans le service domestique. Néanmoins, plusieurs projets de contrat-type ont été déposés auprès des autorités compétentes en vue de leur promulgation. Les Commissions cantonales de St-Gall et Zoug ont, en attendant, élaboré des « Normes de travail pour le personnel domestique » espérant par cette réglementation volontaire faciliter l'introduction du contrat-type de travail. Quelques commissions cantonales n'ayant pas encore distribué tous les fonds provenant de la collecte du 1^{er} août 1934 dans le délai fixé (fin 1940), celui-ci a été prorogé jusqu'à fin 1942, d'entente avec le Comité de la Fête nationale. La plupart des Commissions cantonales ont cependant complètement ou presque complètement dépensé l'argent de cette collecte, mais convaincu qu'il était plus que jamais nécessaire de travailler au développement du service domestique, elles se sont procuré les ressources nécessaires au maintien de leur activité en organisant soit une récolte de vieux papiers, soit une vente de « louches de bois ».

Rapport du secrétariat romand.

Les événements du début de 1940 ont beaucoup ralenti l'activité de ce secrétariat ; elle a cependant repris en fin d'année, quoique l'intérêt pour le service domestique ne soit pas encore, en Suisse romande, tel que l'on pourrait le désirer.

Un nombre réjouissant de contrats d'apprentissage ménager a été conclu dans les cantons de Fribourg, Genève et Vaud, malgré les circonstances défavorables. Dans ce dernier canton, le recrutement des apprenties ménagères a été gran-

dement facilité par les cours d'initiation au service domestique du Gryn et Huémoz. Cependant, le nombre des apprenties ménagères vaudoises serait encore plus élevé si les dispositions de la loi réglementant l'apprentissage ménager étaient plus souples en ce qui concerne l'âge d'entrée en apprentissage.

La Commission neuchâteloise d'enseignement ménager n'a eu aucune activité en 1940, et il en est de même de la Commission valaisanne pour le service ménager. Du reste, en Valais, toute action tendant à éloigner les jeunes filles de leur famille serait impopulaire au dernier degré tant que les pères et les frères sont mobilisés.

La propagande pour l'apprentissage ménager reste une des grosses préoccupations du secrétariat, car il n'a pu, jusqu'à maintenant, la développer à son gré. Le secrétariat a fourni toute la documentation pour des articles sur *L'apprentissage ménager* et *Le service domestique* qui ont paru dans *La Semaine de la Femme* et le *Courrier de Genève*, en février et en mars 1940. *La Vie protestante* a publié en novembre un autre article sur l'apprentissage ménager, qui lui a été remis par notre secrétariat. Une « Lettre » rappelant la nécessité de l'éducation ménagère et les avantages de l'apprentissage ménager, a été envoyée à quelque trois cents mères genevoises dont les filles étaient libérées de la scolarité obligatoire en 1940. Des causeries sur l'apprentissage ménager et les professions ménagères ont été données dans les VII^e et VIII^e des classes primaires genevoises ainsi que dans deux réunions de parents.

De même qu'en Suisse allemande, une demande a été adressée aux directions des écoles normales ménagères romandes pour les inviter à renseigner leurs élèves sur les problèmes du service domestique, car la collaboration des maîtresses ménagères est indispensable pour tout ce qui a trait à l'apprentissage ménager et à l'amélioration des conditions de travail. De nouveaux cours d'initiation au service domestique ont eu lieu dans les cantons de Vaud et du Valais ; de plus, un certain nombre de futures employées de maison ont été formées par l'Ecole de formation au service de maison de Montagny-la-Ville (Fribourg) et par l'Institut Ménager (Genève).

(A suivre)

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 23 mars:

GENÈVE: Les cinq minutes de la solidarité, causerie par Radio, 18 h. 45 à 18 h. 50: Les œuvres sociales de l'Armée du Salut.

Jeudi 27 mars:

LAUSANNE: L'éducation par la mère, cycle de causeries radiophoniques organisées par la Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, 18 h. 05 à 18 h. 15: *Elever*, par M^{me} Em. Vitoz (Etoy).

Vendredi 28 mars:

GENÈVE: Local de la ligue du Gothard, 60, rue du Rhône. 14 h. 30: *La femme, son travail, son rôle, sa mission*, dernière conférence du cours pour maîtresses de maison par M. A. Carrard, professeur à l'Institut de psychologie appliquée de Lausanne.

Samedi 29 mars:

LAUSANNE: Foyer du Travail féminin, rue de Bourg. 14 h. 30: Séance sur convocation du Comité du *Mouvement Féministe*.

Lundi 31 mars:

GENÈVE: Connaissance du pays, 4^{me} conférence de la série organisée par plusieurs Sociétés féminines, Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers. 18 h. précises: *A propos d'art populaire*, par M. Daniel Baud-Bovy. Billets à l'entrée: 1 fr. 50.

Samedi 5 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont: 16 h. Thé. — 16 h. 45: *Pensons à*

Union des travailleurs sociaux de Genève.

Le Service Social Volontaire a organisé un cours gratuit de transformation et raccommodage de vêtements, tous les lundis de 14 h. 30 à 16 h. 30 à la Taverne de la Madeleine.

TRICOSA
11, PLACE DU MOLARD

La maison suisse qui se recommande pour
Tous les SOUS-VÊTEMENTS
pour dames, messieurs, enfants
Prix avantageux Téléphone 4.13.39

Mollard & Delphin

Tapisseries de Styles

Ouvrages de Dames

5, Couraterie
Téléphone 4.11.34

Genève



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

nos jardins: I. *Poésie des jardins*, par M^{lle} Trembley. II. *Conseils de la jardinière*, par M^{me} Clementi-Diodati, jardinière diplômée. — Concours des plus jolis paniers de jardin.

OLGA ROSSIER

ex-directrice de la reine-berthe

couture
lingerie
trousseaux

Tél. 5.41.63

4, rue de Rive, 1^{er} étage, Genève

Traitement spécial pour : Ongles incarnés
Oeil de perdrix
Massage du pied

Madame KISSILEVSKA
Docteur ès Sciences

PÉDICURE

6, rue de Rive — Tél. 4.79.05

CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96

Corsets - Ceintures Soutien - Gorge
Sur mesure et confectionnés



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

MODES

Angeline Basile

11, rue Lévrier — Genève

Téléphone 2.37.01

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE